



espace

Médecin du travail

La revue de la CFE-CGC Santé au Travail et de ses correspondants

décembre 2009 - numéro 42

NUMÉRO SPÉCIAL

STRESS

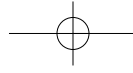
ET SI ON EN FAISAIT
UNE MALADIE ?

CHAPITRE 2 - PAUL



www.medecinedutravail-syndicat.org

CFE
CGC



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

59/63 rue du Rocher
75008 Paris
Tél : 01 55 30 12 12
Web : www.cfecgc.org

Service de presse
Tél : 01 55 30 12 56
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : presse@cfecgc.fr

Michel Ciesiolka
Tél : 01 55 30 12 59
06 80 35 00 59

LA PATATE CHAUDE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ENTRE LES MAINS DE MR DARCOS !

La présentation des axes de réforme le 4 décembre, après de nombreux rapports et une longue négociation infructueuse déçoit !

Le système opaque des services de santé au travail continuera sans difficultés avec les dérives financières qui ont défrayé la chronique, est-ce responsable ?

Mr DARCOS propose de sous-traiter la médecine du travail à des infirmières ou à des médecins de ville ! Il serait plus simple et plus efficace de former, sans attendre et sans renvoyer à de spéciales commissions, les médecins en fin de formation ou en reconversion. Le certificat d'études spéciales permettait d'éviter les pièges de l'internat repoussoir et facilitait la reconversion des praticiens.

Mr DARCOS propose de transférer la responsabilité de la santé au travail des médecins aux employeurs par le biais des directeurs de service, c'est demander aux pyromanes de faire les pompiers!

La proposition de moduler les agréments en fonction de la région n'est pas constitutionnelle, la CFE-CGC en a fait la démonstration juridique!

La CFE-CGC est très attachée aux propositions de Mr BERTRAND le 25 juillet 2008, notamment la gestion paritaire et la clarté du financement.

La CFE-CGC dénoncera cette reprise des propositions des employeurs par le ministre!
Les affaires comme celles de France Telecom avec ses médecins du travail ou le service de Toulouse qui a défrayé la chronique et tant d'autres n'auraient-ils pas servi de leçon.

